

Sujet : [INTERNET] Enquête publique PARC EOLIEN DES CHAMPEAUX

De : >

Date : 09/07/2023 à 18:14

Pour : ddt-participations-public <ddt-participations-public@marne.gouv.fr>

Expéditeur :



51120 NESLE LA REPOSTE

Objet : NON au parc éolien des Champeaux

Nesle la Reposte,

Le 08/07/2023

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je ne veux pas vivre dans une zone d'exploitation industrielle.

Je refuse de servir de cobaye pour des technologies non fiables, en cours d'expérimentation.

Nous sommes dans une zone de saturation d'éoliennes et, avec ce projet des Champeaux, notre village sera encerclé.

Je refuse les pollutions visuelles, sonores, vibratoires et magnétiques d'un encerclement de notre village par des éoliennes. Je refuse de mettre en péril ma santé.

Les discours des sociétés d'implantation des éoliennes affirmant que Nesle n'est pas un

village touristique est mensonger : notre village est très visité, connu pour son charme et toujours en développement touristique (vestiges de l'Abbaye classés Monuments Historiques, gîtes d'hébergements, parc de loisir Le Moulin Barbotte, chèvrerie avec buvette et petite restauration).

Je suis très étonnée que, malgré les mouvements actuels pour la préservation de la nature, de l'environnement et du patrimoine, notre village soit menacé.

En effet, la vallée boisée de la Noxe est classée ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type 1 (secteurs de grand intérêt biologique ou écologiques, qui abritent des espèces animales ou végétales patrimoniales, dont certaines espèces protégées, bien identifiées).

Nous portons beaucoup d'intérêt aux oiseaux, nous les observons et les protégeons.

Les pales des éoliennes en tuent beaucoup.

Merci, monsieur le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir prendre en considération mes remarques qui m'obligent à répondre NON au parc éolien des Champeaux.

Recevez, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations distinguées.